

Jean-Marie Béroldy opposé à la fusion

Crozon — Membre du groupe d'opposition divers gauche au conseil communautaire, Jean-Marie Béroldy sera candidat aux municipales à Crozon. Il est contre la fusion avec Brest Métropole.

Jean-Marie Béroldy (divers gauche) qui avait créé la surprise en atteignant le score de 30,54 % au premier tour des élections municipales à Crozon, a décidé de se représenter aux élections de 2020. Le maire Daniel Moysan ne se représente pas. « Je serai candidat, mais notre groupe est élu pour encore pour 17 mois, il nous apparaît prématuré d'en faire la déclaration officielle dès maintenant car nous devons continuer à travailler dans la mandature en cours. »

« Un semblant d'étude »

L'élu s'oppose à la fusion de la communauté de communes de la Presqu'île avec Brest Métropole. « Le semblant d'étude menée en petit comité au sein de la communauté de communes s'apparente plus à de la méthodologie de fusion qu'à une étude objective de nos intérêts à fusionner », explique-t-il.

Pour lui, le questionnaire est orienté et ne renseigne pas assez sur les avantages ou les inconvénients de cette fusion. « Avec nos 23 300 habitants sur 207 700 que compte l'actuelle Métropole, nous ne servons en réalité que d'appel d'air pour attirer d'autres communautés de communes qui ont refusé l'adhé-



Jean-Marie Béroldy, candidat à la mairie de Crozon, réagit à la fusion avec Brest métropole.

sion à Brest Métropole. »

Jean-Marie Béroldy pose des questions : « La fusion entraînerait de facto la disparition de la communauté de communes nouvellement élargie et dont nous n'avons pas

encore pleinement pris la mesure. Comment évolueront les taxes, le prix de l'eau, des ordures ménagères, la voirie ? Seuls douze élus de la presqu'île dont trois de Crozon, nous représenteraient dans un

conseil de 70 élus. Quelle sera la force de cette petite représentation au-delà de la rade ? Quels seront les pouvoirs résiduels des élus locaux pour répondre aux demandes des administrés ? Quel sera le mode de vote d'intégration ? Avec seulement le vote de nos communes ou avec les communes brestoises, car si c'est le cas, les jeux sont déjà faits. Nous sommes des communes rurales, n'allons-nous pas devenir le jardin de la Métropole avec de nombreuses règles supplémentaires ? » Pour lui, l'argument du transcode ne tient pas, car les transports maritimes ne sont pas de la compétence de la métropole. « Notre groupe persiste à penser que si nous sommes complètement favorables à un rapprochement ou à une collaboration optimisée, il n'est pas nécessaire de fusionner, ou du moins pas avant 2020 si jamais la population en faisait le souhait express par référendum. Nous craignons que ce ne soit ni une fusion ni un rapprochement, mais plutôt une absorption. »

L'élu a l'intention, lors du prochain conseil communautaire, de demander un vote, pour ou contre la poursuite de l'étude sur la fusion avec Brest Métropole.